

Informations clés pour l'investisseur

Ce document vous fournit des renseignements clés pour les investisseurs au sujet de ce fonds. Ce n'est pas du matériel de marketing. La loi exige ces renseignements pour vous aider à comprendre la nature et les risques de l'investissement dans ce fonds. Il est conseillé de le lire afin de pouvoir prendre une décision éclairée sur l'opportunité d'investir.

**Vanguard FTSE All-World UCITS ETF (le « Fonds »)**

Un sous-fonds de Vanguard Funds PLC

**(USD) Cumul**

**ISIN : IE00BK5BQT80**

Gestionnaire : Vanguard Group (Ireland) Limited («VGIL»)

Objectifs et politique d'investissement

2 Le Fonds adopte une approche passive de gestion - ou d'indexation - des placements, par l'acquisition physique de titres, et cherche à suivre la performance de l'indice FTSE All-World (l'« indice »).

2 L'indice comprend les actions de grandes et moyennes entreprises sur les marchés développés et émergents.

1. Le FMI s'efforce de :
   1. Suivez les performances de l'indice en investissant dans un échantillon représentatif de titres qui le constituent.
   2. Rester entièrement investi, sauf dans des conditions exceptionnelles de marché, politiques ou similaires, où le Fonds peut temporairement s'écarter de cette politique d'investissement pour éviter des pertes.

2 Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés afin de réduire les risques ou les coûts et/ou de générer des revenus ou une croissance supplémentaires. Un dérivé est un contrat financier dont la valeur est basée sur la valeur d'un actif financier (comme une action, une obligation ou une devise) ou un indice de marché.

1. La devise de base du Fonds est USD.
2. Le Fonds peut accorder des prêts garantis à court terme de ses investissements à certains tiers éligibles. Ce montant est utilisé comme moyen de générer des recettes supplémentaires et de compenser les coûts du Fonds.
3. Le Fonds peut ne pas convenir à des investissements à court terme.
4. Cette catégorie d'actions est une catégorie d'actions accumulées et les administrateurs n'ont pas l'intention de déclarer un dividende. Les revenus seront réinvestis et reflétés dans le prix des actions du Fonds.

2 Les actions ETF sont cotées sur une ou plusieurs bourses. Sous réserve de certaines exceptions énoncées dans le prospectus, les investisseurs qui ne sont pas des participants autorisés ne peuvent vendre des actions de FNB que par l'intermédiaire d'une société qui est membre d'une bourse de valeurs concernée à tout moment lorsque cette bourse de valeurs est ouverte.

1. Les coûts de transaction du portefeuille auront un impact sur la performance.
2. Les actions du Fonds peuvent être achetées ou vendues sur une base quotidienne (sauf certains jours fériés ou jours fériés et sous réserve de certaines restrictions décrites dans le Supplément) en soumettant une demande par écrit ou par téléphone. Une liste des jours où les actions du Fonds ne peuvent être achetées ou vendues est disponible sur https://global.vanguard.com/portal/site/loadPDF?country=global&docId=11628

**Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du Fonds, ainsi que sur la relation limitée avec le fournisseur de l'indice, veuillez consulter les annexes 1 et 6 du prospectus de Vanguard Funds plc (le « Prospectus ») sur notre site Web à l'adresse** https://global.vanguard.com

Profil de risque et de récompense

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Risque réduit |  |  |  |  | Risque plus élevé | |  |
| Généralement des récompenses moins élevées | |  |  | Généralement des récompenses plus élevées | | |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** |  | **7** |
|  |  |  |  |  |  |  |  |



2 Cet indicateur repose sur des données historiques et n'est peut-être pas une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

1. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer au fil du temps.
2. La catégorie la plus basse ne signifie pas « sans risque ».

2 Le Fonds est noté 6 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques énumérés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des placements de la Caisse ou l'exposer à des pertes.

* La valeur des actions et des titres liés à des actions peut être affectée par les mouvements quotidiens des marchés boursiers. Parmi les autres facteurs influents, mentionnons les nouvelles politiques et économiques, les bénéfices des entreprises et les événements importants.
* Les marchés émergents sont généralement plus sensibles aux conditions économiques et politiques que les marchés développés. Parmi les autres facteurs figurent un «risque de liquidité» plus élevé, des restrictions à l'investissement ou aux transferts d'actifs, ainsi que l'échec ou le retard de livraison de titres ou de paiements au Fonds.
* Le risque d'investissement est concentré dans des secteurs, des pays, des devises ou des entreprises spécifiques. Cela signifie que le Fonds est plus sensible à tout événement économique, commercial, politique ou réglementaire localisé.
* Utilisation de dérivés. L'utilisation de produits dérivés pourrait accroître ou réduire l'exposition aux actifs sous-jacents et entraîner des fluctuations plus importantes de la valeur d'actif net du Fonds.

**L'indicateur de risque et de rémunération ne tient pas compte des risques suivants liés à l'investissement dans le Fonds :**

2 Risque de contrepartie. L'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie de produits dérivés ou d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.

1. Risque de liquidité. Une liquidité plus faible signifie qu'il n'y a pas assez d'acheteurs ou de vendeurs pour permettre au Fonds de vendre ou d'acheter facilement des investissements, ce qui pourrait entraîner des coûts plus élevés pour le Fonds lors de l'achat ou de la vente d'investissements, ou pourrait signifier que le Fonds n'est pas en mesure d'acheter ou de vendre des investissements lorsqu'il le souhaite.
2. Indexer le risque de suivi. Le Fonds n'est pas censé suivre en tout temps la performance de l'indice avec une exactitude parfaite. Le Fonds est toutefois censé fournir des résultats d'investissement qui, avant les dépenses, correspondent généralement à la performance de l'indice en termes de prix et de rendement.

2 Risque d'échantillonnage de l'indice. Étant donné que le Fonds utilise une technique d'échantillonnage d'indice selon laquelle un échantillon représentatif de titres est sélectionné pour représenter l'indice, il existe un risque que les titres sélectionnés pour le Fonds ne se rapprochent pas, dans l'ensemble, de l'indice complet.

**Pour plus d'informations sur les risques, veuillez consulter la section « Facteurs de risque » du prospectus sur notre site Web à l'adresse** https://global.vanguard.com

Charges

Les frais que vous payez servent à payer les coûts de fonctionnement du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels pris avant ou après l'investissement

|  |  |
| --- | --- |
| Frais d'entrée\* | Aucun |
| Frais de sortie\* | Aucun |

Il s'agit du maximum qui peut être retiré de votre argent avant qu'il ne soit investi / avant que le produit de votre investissement ne soit versé.

Charges prélevées sur le Fonds pendant plus d'un an

|  |  |
| --- | --- |
| Charges en cours | 0,22 % |
| Redevances prélevées sur le Fonds sous certaines conditions spécifiques |  |
| Redevance d'exécution | Aucun |

Les investisseurs qui ne sont pas des participants autorisés (« PA ») peuvent devoir payer des frais à un courtier lorsque vous achetez ou vendez sur une ou plusieurs bourses. Les frais sont disponibles directement auprès de votre courtier et ne sont pas facturés par, ou payables à, le Fonds.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des montants maximums et, dans certains cas, vous pourriez payer moins. Les investisseurs peuvent obtenir les frais d'entrée et de sortie réels auprès de leur distributeur ou de leur conseiller.

Les AP qui traitent directement avec le Fonds paieront les coûts de transaction connexes. Pour les créations ou les rachats en espèces, il peut y avoir des frais de transaction en espèces d'un maximum de 2% qui est payé au Fonds, et toutes les transactions auront des coûts de transaction associés. Les investisseurs qui ne sont pas des AP ne paieront pas ces frais ou coûts.

* Dans le cas d'une souscription ou d'un rachat important par un investisseur, celui-ci peut devoir payer une charge supplémentaire (par exemple, une taxe anti-dilution) au Fonds pour couvrir les coûts de transaction encourus.

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Elle exclut les coûts de transaction du portefeuille.

**Pour de plus amples renseignements sur les frais, veuillez consulter le prospectus et les sections intitulées « Achat d'actions », « Rachat d'actions », « Frais et dépenses » et l'annexe 1 sur notre site Web à l'adresse** https://global.vanguard.com

Performances passées

2 **Performances passées :**



1. **N'est pas une indication fiable des performances futures.**

2. Comprend les charges courantes et le réinvestissement des revenus. Il exclut les droits d'entrée et de sortie.

3. A été calculé en USD.

2 Les premières actions du Fonds ont été émises en 2012.

Cette classe d'actions a été lancée en 2019.

|  |
| --- |
| Pourcentage (%) |

 Fonds

 Index

Informations pratiques

1. **Dépositaire :** Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited

2 **Documents, prix des actions et informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir des copies du prospectus et du dernier rapport annuel et semestriel et des comptes de Vanguard Funds plc (« VF ») ainsi que les derniers prix publiés des actions et d'autres informations pratiques, auprès de VF c/o Brown Brothers Harriman Fund Administration Services (Ireland) Limited, 30 Herbert Street, Dublin 2, D02 W329, Ireland ou sur notre site Web à l'adresse https://global.vanguard.com. Des informations sur la politique de divulgation des portefeuilles du Fonds et la publication de l'iNAV peuvent être obtenues à l'adresse https://global.vanguard.com/portal/site/portal/ucits-documentation. Les documents sont disponibles en anglais et sont gratuits.

1. **Prix :** Les derniers prix publiés des actions du Fonds sont également disponibles sur le site Internet de FT www.ft.com ou https://global.vanguard.com
2. **Taxe :** VF est soumise à la législation fiscale de l'Irlande. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Il est recommandé de consulter votre conseiller fiscal professionnel.
3. **Responsabilité :** VGIL peut être tenu responsable uniquement sur la base de toute déclaration contenue dans ce document qui est trompeuse, inexacte ou incompatible avec les parties pertinentes du Prospectus pour VF.

2 **Sous-fonds :** VF est un fonds de coordination qui comprend un certain nombre de sous-fonds. Ce document décrit un sous-fonds de FV. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble de l'entreprise.

1. VF est un fonds-cadre dont la responsabilité est séparée entre les sous-fonds. Cela signifie que les avoirs du Fonds sont maintenus séparément en vertu de la législation irlandaise des avoirs d'autres sous-fonds de VF et que votre investissement dans le Fonds ne sera pas affecté par des créances contre tout autre sous-fonds de VF.
2. **Actions :** Les actions d'ETF dans le Fonds ne peuvent être échangées contre des actions d'ETF dans d'autres sous-fonds de VF, mais les AP peuvent, avec l'approbation préalable, changer les actions d'ETF dans le Fonds en une autre catégorie d'actions du même Fonds, lorsque d'autres catégories d'actions sont disponibles.
3. Vous trouverez des informations sur les autres catégories d'actions proposées par VF dans le prospectus ou sur notre site Web à l'adresse https://global.vanguard.com.
4. **Politique de rémunération :** Les détails de la politique de rémunération de VGIL sont disponibles à https://www.ie.vanguard/content/dam/intl/europe/documents/ch/en/ucits-v-remuneration-policy.pdf

y compris : a) une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages ; b) l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération et

les avantages. Une copie papier de ces informations peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de VGIL au 70 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande.

Le Fonds est autorisé en Irlande et réglementé par la Central Bank of Ireland (la « Central Bank »). VGIL est autorisé en Irlande et réglementé par la Banque Centrale.Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes au 17/02/2023.